

**Rapport au / Report to:**

**Comité de l'environnement  
Environment Committee**

**et au Conseil / and Council**

**8 janvier 2013  
January 8, 2013**

**Soumis par / Submitted by:  
Steve Kanellakos, Deputy City Manager / Directeur municipal adjoint  
City Operations / Opérations municipales**

Personne ressource / Contact Person :  
Dixon Weir, Directeur général / General Manager  
Services environnementaux / Environmental Services  
*613 580-2424, poste 22002, Dixon.Weir@ottawa.ca*

---

CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Ref N°: ACS2013-COS-ESD-0002

---

**OBJET : PLAN D'ACTION DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS – RAPPORT DE SITUATION**

**SUBJECT: OTTAWA RIVER ACTION PLAN – STATUS UPDATE**

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'environnement et le Conseil municipal prennent connaissance du présent rapport.**

**REPORT RECOMMENDATION**

**That the Environment Committee and Council receive this report for information.**

**CONTEXTE**

Le Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO) en arrive à sa troisième année de mise en œuvre. Le présent rapport vise à faire le point sur l'état des différents projets du PARO pour les deux premières années.

Le 24 février 2010, le Conseil a approuvé le Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO), projet qui vise à protéger le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et à en améliorer la qualité (ACS2010-ICS-ESD-0007); ce projet fait l'objet d'un plan de dépenses de 251,64 millions de dollars.

Le Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO) se compose de 17 projets individuels visant à améliorer l'état de la rivière des Outaouais et à préserver la salubrité des milieux aquatiques pour les générations futures. Le Plan tient compte des répercussions de la municipalité sur la rivière des Outaouais et cherche à les atténuer au moyen d'une approche ayant un bon rapport coût-efficacité.

Voici les objectifs du PARO :

- respecter les exigences provinciales, particulièrement en ce qui a trait aux surverses d'égouts unitaires (SEU);
- optimiser le développement économique de la rivière et son utilisation à des fins récréatives, notamment par la diminution du nombre de fermetures de plages;
- maintenir un écosystème aquatique sain, en se consacrant surtout aux difficultés que posent les infrastructures existantes,
- élaborer une stratégie sur le milieu aquatique à long terme.

Pour atteindre ces objectifs, voici les principaux éléments auxquels le PARO s'intéresse plus particulièrement :

- réduire les surverses d'égout unitaire;
- réduire les conséquences liées aux eaux pluviales;
- améliorer le traitement des eaux usées,
- effectuer une évaluation et un suivi de notre rendement.

Le 28 septembre 2011, le Conseil municipal a pris connaissance d'un rapport sur les différents projets du PARO réalisés au cours de la première année (ACS2011-ICS-ESD-0032). Les deux premières années de mise en œuvre du Plan d'action de la rivière des Outaouais ont permis des avancées considérables : cinq projets ont déjà été réalisés, et les autres sont pour la plupart bien entamés.

D'abord et avant tout, des progrès importants ont été réalisés du côté du premier objectif du Plan d'action de la rivière des Outaouais, soit la réduction des surverses d'égouts unitaires (SEU) par la mise en œuvre du système de commande en temps réel; en effet, les volumes mesurés de SEU ont diminué d'environ 58 % entre 2010 et 2012.

En ce qui concerne l'eau pluviale, le Plan de rénovation de l'installation de gestion des eaux pluviales du ruisseau Pinecrest-Westboro est terminé, et sa mise en œuvre permettra d'atténuer les conséquences à long terme du ruissellement non contrôlé des eaux pluviales, notamment en limitant l'érosion dans les cours d'eau récepteurs et en

améliorant la mauvaise qualité de l'eau à la plage Westboro. L'Est d'Ottawa fait actuellement l'objet d'un plan semblable.

Pour ce qui est du traitement des eaux usées, l'installation de déchloration des effluents du Centre environnemental R.-O.-Pickard est presque terminée et permettra de réduire les niveaux de chlore de l'effluent d'eaux usées sous le seuil permis par la réglementation fédérale.

Quant aux projets qui visent la mesure continue du rendement et la définition de stratégies de protection et de préservation du milieu aquatique d'Ottawa, ils sont également terminés ou bien entamés. Plusieurs rapports seront soumis à l'approbation du Comité de l'environnement dans la prochaine année. Le présent rapport expose en détail chacun de ces projets.

## ANALYSE

Après deux ans de mise en œuvre, tous les projets prévus dans le Plan se poursuivent. À ce jour, les travaux ont débuté pour 16 des 17 projets du PARO, et cinq projets sont terminés. Le présent rapport de progrès est divisé de la même façon que le rapport d'étape de la première année, soit en fonction des principaux éléments sur lesquels porte le PARO.

En plus des résumés détaillés qui figurent dans les paragraphes suivants, vous trouverez un « bref aperçu » et la situation financière de chacun des projets dans le document 1.

### **Réduire les surverses d'égout unitaire**

L'objectif des projets suivants est d'atteindre un niveau de service correspondant à aucun débordement durant la saison de baignade au cours de l'année type<sup>1</sup>.

- Projet 1 : Mise en œuvre du système de commande en temps réel – Terminé
- Projet 2 : Surveillance des SEU et des points de rejet des eaux pluviales
- Projet 3 : Stockage des SEU dans la zone définitive des égouts unitaires (ZDEU)
- Projet 4 : Revoir et mettre en œuvre le programme d'interconnexions d'égouts
- Projet 5 : Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la ZDEU
- Projet 6 : Conception d'un plan de gestion des infrastructures en période de précipitation – Terminé; en attente de l'approbation du Conseil

---

<sup>1</sup> Aux fins d'ingénierie, le ministère de l'Environnement de l'Ontario a fait de 1980 « l'année type » parce que la quantité de précipitations tombées au cours de cette année était « moyenne ». Des débordements continueront de se produire au cours d'années recevant une plus grande quantité de précipitations qu'en 1980. Par exemple, au cours des dernières années, un système conçu en fonction du niveau de service proposé n'aurait enregistré que deux débordements par année. Avec le système existant, on compte en moyenne 30 débordements par année.

Projet 7 : Mise en œuvre du plan de gestion des infrastructures en période de précipitation

Projet 8 : Installation de filtres à matières flottantes dans les puisards de la zone des égouts unitaires – Terminé

Le **projet 1, Mise en œuvre du système de commande en temps réel**, est terminé depuis 2011, mais il continue d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière en réduisant considérablement le volume des SEU. Le projet de commande en temps réel comportait cinq améliorations importantes aux régulateurs des SEU et des rajustements continus et en temps réel de la position des vannes à trois de ces régulateurs, permettant ainsi de minimiser les débordements du système d'égouts existant.

Le volume des surverses d'égouts unitaires pour la période de contrôle <sup>2</sup> de 2011 s'élève à 230 000 mètres cubes.<sup>3</sup> et celui pour la période de contrôle de 2012, à 215 000 mètres cubes <sup>4</sup>. En utilisant une mesure du rendement portant sur le volume des surverses d'égouts unitaires par millimètre de pluie, on constate une diminution de 58 % du volume des surverses d'égouts unitaires par millimètre de pluie en 2011 et 2012 par rapport aux chiffres de 2010 et une diminution de 68 % par rapport aux chiffres de 2006, lorsque le volume des surverses d'égouts fit pour la première fois l'objet d'un rapport. On prévoit que la captation de ces surverses d'égouts unitaires se stabilisera avec l'optimisation du contrôle en temps réel.

L'étude d'évaluation environnementale de portée générale et l'étude fonctionnelle prévues dans le cadre du **projet 3, Stockage des SEU dans la zone définitive des égouts unitaires (ZDEU)**, sont terminées et seront présentées au Comité de l'environnement en janvier 2013. Vous trouverez de plus amples renseignements dans le rapport n° 3 sur l'avis d'achèvement de l'évaluation environnementale du tunnel de stockage des égouts unitaires du Plan d'action de la rivière des Outaouais (ACS2013-PAI-INF-0002), ci-joint.

Les autres projets du PARO axés sur la réduction des SEU ou de la quantité de polluants contenus dans ceux-ci sont les suivants :

**Projet 2 : Surveillance des SEU et des points de rejet des eaux pluviales**

**Projet 4 : Revoir et mettre en œuvre le programme d'interconnexions d'égouts**

**Projet 5 : Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la ZDEU**

**Projet 8 : Installation de filtres à matières flottantes dans les puisards de la zone des égouts unitaires**

Le **projet 8, Installation de filtres à matières flottantes**, est terminé. Environ 3 200 filtres à matières flottantes ont été installés dans les puisards de rue faisant partie

---

<sup>2</sup> La période de contrôle est comprise entre le 15 avril et le 15 novembre

<sup>3</sup> <http://ottawa.ca/fr/residents/eau-et-environnement/gouts-et-systemes-septiques/reseaux-de-collecte-des-eaux-pluviales-et>

<sup>4</sup> Le volume estimé des surverses d'égouts unitaires doit être soumis à une analyse détaillée et être confirmé.

du système d'égouts unitaires afin de capturer les matières flottantes provenant de la rue (bouteilles en plastique, verres en papier, emballages, huile, etc.) et de les empêcher d'entrer dans le réseau d'égouts et de s'introduire dans l'environnement. Bien que l'objectif premier du projet soit atteint, le personnel envisage la possibilité de le mettre en œuvre dans d'autres secteurs urbains. Les projets 2, 4 et 5 se poursuivent, et aucun « obstacle » n'entrave leur succès.

Il faut reconnaître que le **projet 5, Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la ZDEU**, se poursuivra dans les 20 à 30 prochaines années. À mesure que les projets se termineront, le volume ou la fréquence des SEU seront réduits jusqu'à ce qu'on atteigne un niveau de service correspondant à aucun débordement au cours de l'année-type.

Le **projet 6, Conception d'un plan de gestion des infrastructures en période de précipitation (PGIPP)**, est terminé. Il porte sur la gestion de l'excès d'eau dans le réseau de canalisations et l'écoulement en surface afin de réduire leur incidence sur la population, les biens et l'environnement. Ce projet aborde notamment l'inondation de sous-sols et de sites, l'exploitation et l'entretien, les possibilités d'intensification et de croissance, ainsi que la protection environnementale. Le PGIPP doit être présenté au Comité de l'environnement au cours du premier trimestre de 2013 sous la forme d'un rapport des Services d'infrastructure.

Le **projet 7, Mise en œuvre du plan de gestion des infrastructures en période de précipitation**, devrait débuter en 2013, après l'approbation du plan par le Comité et le Conseil.

### **Réduire les conséquences liées aux eaux pluviales**

Le deuxième élément en importance du PARO est la réduction des conséquences liées aux eaux pluviales afin de diminuer le nombre de fermetures des plages et de maintenir la salubrité des écosystèmes aquatiques. Les projets 9, 10 et 11 portent principalement sur la gestion des eaux pluviales:

**Projet 9 : Plan de rénovation de l'installation de gestion des eaux pluviales du ruisseau Pinecrest-Westboro**

**Projet 10 : Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est**

**Projet 11 : Mise en œuvre du Plan de gestion des eaux pluviales**

Le **projet 9, Plan de rénovation de l'installation de gestion des eaux pluviales du ruisseau Pinecrest-Westboro**, est terminé depuis 2011. Ce projet permettra d'atténuer les conséquences du ruissellement non contrôlé des eaux pluviales dans le ruisseau Pinecrest et le cours local de la rivière des Outaouais. Il s'agira également d'un projet

pilote grâce auquel il sera possible d'élaborer une méthodologie qui sera appliquée aux futurs plans de modernisation de la gestion des eaux pluviales du secteur urbain.

**Le projet 10, Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est**, comprend les sous-bassins hydrographiques des ruisseaux Billberry, Voyageur, Taylor et Green. Les travaux ont débuté afin d'élaborer un plan pour atténuer les effets de l'écoulement non contrôlé sur les ruisseaux récepteurs, la rivière des Outaouais et la plage de l'île Petrie. L'étude devrait être terminée en décembre 2013.

**Le projet 11, Mise en œuvre du Plan de gestion des eaux pluviales**, n'en est qu'à l'étape de la planification préliminaire, mais il comprend les initiatives suivantes :

- déterminer les occasions de rénovations des biens et des emprises appartenant à la Ville en tenant compte des dates de remplacement de leur cycle de vie;
- effectuer une étude de faisabilité sur la construction d'une installation de gestion des eaux pluviales au point de rejet à l'angle nord-est du chemin Baseline et de l'avenue Woodroffe.

Lorsque les plans de rénovation seront élaborés pour l'ensemble du territoire du secteur urbain de la ville (les sous-bassins hydrographiques de l'Est et les autres éléments du secteur urbain visés dans le plan directeur de rénovation des installations de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la ville), les occasions de rénovations des emprises et des autres biens appartenant à la Ville seront recensées. Ces plans de rénovation seront plus rentables s'ils sont combinés à des projets de remplacement suivant le cycle de vie. De plus, ces plans auront la priorité, tout comme les autres projets de rénovation adoptés à l'échelle de la ville. Par conséquent, nous proposons que les fonds d'immobilisations demandés pour la mise en œuvre des plans de rénovation soient utilisés pour les projets de rénovation de l'ensemble du vieux secteur urbain (où des systèmes de gestion des eaux pluviales n'ont pas été prévus).

### **Améliorer le traitement des eaux usées**

L'apport d'améliorations à l'usine d'épuration des eaux usées est le troisième élément qui permettra d'atteindre les objectifs du Plan d'action de la rivière des Outaouais. Le **projet 12, Déchloration de l'effluent du Centre environnemental R.-O.-Pickard**, est presque terminé. Ce projet porte principalement sur l'amélioration de la qualité des eaux usées traitées qui sont déversées dans la rivière des Outaouais. La nouvelle installation de déchloration permettra de réduire les niveaux de chlore de l'effluent d'eaux usées sous le seuil permis par la réglementation fédérale. Le *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* est entré en vigueur le 29 juin 2012 (date d'enregistrement) et sera appliqué graduellement. Les normes de qualité des effluents concernant le chlore résiduel total entreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La date d'achèvement de ce projet a été prorogée pour inclure des modifications à la conception de l'installation de déchloration actuelle, ce qui mènera à des gains en efficacité dans la construction. La mise en service de la nouvelle installation est en cours et devrait être complétée sous peu.

### **Effectuer une évaluation et un suivi de notre rendement**

La dernière composante du Plan d'action de la rivière des Outaouais vise à mesurer le rendement de la Ville et à en effectuer le suivi, ainsi qu'à élaborer une Stratégie sur le milieu aquatique à long terme. Voici les projets qui portent principalement sur ces initiatives :

**Projet 13 : Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie sur le milieu aquatique**

**Projet 14 : Programmes de surveillance et de contrôle des sources**

**Projet 15 : Système de gestion de la qualité des eaux usées et de drainage**

**Projet 16 : Mise à jour du modèle automatisé d'analyse de la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais**

**Projet 17 : Éducation et sensibilisation du public**

Les projets 13, 15 et 17 visent à élaborer des stratégies sur le milieu aquatique à long terme, à améliorer nos façons de faire et à continuer d'éduquer et de sensibiliser le public concernant les milieux aquatiques en vue de sauvegarder les ressources hydriques de la Ville.

Le **projet 13, Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie sur le milieu aquatique**, devrait être présenté au Comité de l'environnement au cours du premier trimestre de 2013. Il comprendra des objectifs, un plan d'action quinquennal et un cadre de coordination.

Le **projet 15, Système de gestion de la qualité des eaux usées et de drainage**, est terminé en ce qui concerne les services de traitement des eaux usées, mais sa mise en œuvre et son amélioration continue se poursuivent. Le système de gestion de la qualité des eaux usées permettra à la Ville de gérer les activités du service de traitement des eaux usées de manière transparente, permettant de ce fait la reddition de comptes, par la conception et l'implantation d'un système conforme à la norme internationale ISO 14001, *Systèmes de management environnemental*.

Le **projet 17, Éducation et sensibilisation du public**, est en cours. Il vise à informer le public des liens entre leurs actions et la santé du milieu aquatique et à promouvoir les initiatives du Plan d'action de la rivière des Outaouais. Par exemple, en 2012, les renseignements concernant les usines de purification de l'eau et l'usine de traitement des eaux usées ont été mis à jour pour l'édition 2012 de l'événement Portes ouvertes, et un dépliant intitulé Une rivière nous traverse a été rédigé, lequel décrit le lien entre la

Ville et la rivière des Outaouais. Du matériel didactique a aussi été élaboré pour expliquer comment se débarrasser convenablement de la graisse de cuisine. Une stratégie de communication à long terme et un plan de mise en œuvre pour la première année ont été rédigés et ces initiatives progressent.

Les **projets 14 et 16, soit les programmes de surveillance et de contrôle des sources et la mise à jour du modèle automatisé d'analyse de la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais**, sont tous deux des initiatives en cours qui se poursuivront pendant toute la durée du Plan d'action de la rivière des Outaouais ainsi qu'après. La mise en œuvre continue du Programme de protection du milieu aquatique de la Ville permettra à la municipalité d'évaluer les tendances en matière de milieux aquatiques. La mise en œuvre continue du Programme sur l'utilisation des égouts vise pour sa part à détecter la contamination à la source de façon proactive et à empêcher celle-ci d'atteindre les milieux aquatiques. La mise à jour du modèle de la rivière des Outaouais permettra d'améliorer l'étalonnage de même que d'utiliser le modèle pour des paramètres autres que l'E. coli. Cet outil est essentiel pour évaluer les données relatives aux SEU et aux eaux pluviales, de même que pour cerner les priorités et évaluer les stratégies d'amélioration. Ces deux projets progressent, et aucun « obstacle » n'entrave leur succès.

### **Situation financière**

L'état de tous les projets du Plan d'action de la rivière des Outaouais est présenté dans le document 1, y compris un résumé du plan quinquennal des dépenses estimées, des budgets approuvés, des prévisions des prochaines années et des dépenses engagées. Pour cinq des dix-sept projets, le financement approuvé ou prévu dépasse les estimations du plan quinquennal de dépenses préparé en 2010. Voici les projets en question :

**Projet 2 : Surveillance des SEU et des points de rejet des eaux pluviales**

**Projet 3 : Stockage des SEU dans la zone définitive des égouts unitaires (ZDEU)**

**Projet 5 : Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la ZDEU**

**Projet 14 : Programmes de surveillance et de contrôle des sources**

**Projet 16 : Mise à jour du modèle automatisé d'analyse de la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais.**

Le budget consacré au **projet 2, Surveillance des SEU et des points de rejet des eaux pluviales**, a augmenté lorsque les coûts de construction détaillés des emplacements permanents de surveillance du débit ont été définis.

Comme il a été indiqué dans le rapport d'étape de la première année de mise en œuvre du PARO, on s'attend à ce que le **projet 3, Stockage des SEU dans la zone**



**définitive des égouts unitaires (ZDEU)**, dépasse le budget qui avait été prévu à l'origine. Selon l'estimation actuelle des coûts sur le plan de la planification, le projet se chifferrait à 175 millions de dollars (en dollars de 2012), ce qui comprend une marge de manœuvre pour la construction, l'ingénierie, la mise en œuvre du projet et les coûts fonciers. En raison des pressions inflationnistes, le coût du projet pourrait augmenter de 15 à 20 millions de dollars d'ici sa réalisation. La Ville cherche toujours à obtenir un tiers de la contribution financière de la part du gouvernement fédéral et un tiers de la part du gouvernement provincial pour les coûts liés à la construction du tunnel de stockage des égouts unitaires, et prévoit fournir elle-même le dernier tiers. Vous trouverez de plus amples renseignements dans le rapport n° 3 sur l'avis d'achèvement de l'évaluation environnementale du tunnel de stockage des égouts unitaires du Plan d'action de la rivière des Outaouais (ACS2013-PAI-INF-0002).

Le plan de dépenses du **projet 5, Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la ZDEU**, a été approuvé de façon hâtive pour appuyer l'initiative *Ottawa, on se déplace*. Ainsi, les prévisions budgétaires de 2013 et 2014 ont été approuvées en 2012; elles sont donc comprises dans le budget total de ce projet, qui est passé de 47 millions de dollars à 88 millions de dollars.

Comme il a été indiqué dans le rapport d'étape de la première année de mise en œuvre du PARO, les budgets consacrés au projet 14, Programmes de surveillance et de contrôle des sources, et au projet 16, Mise à jour du modèle automatisé d'analyse de la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais, ont augmenté afin d'entreprendre la modélisation de la qualité de l'eau dans le cadre de l'étude relative aux sous-bassins hydrographiques de l'Est ainsi qu'en prévision d'une augmentation des mesures de surveillance et de contrôle des sources dans les sous-bassins hydrographiques de l'Est et dans le reste de la communauté.

Quatre des dix-sept projets du PARO se poursuivront après 2013 et auront par conséquent besoin d'autres fonds d'immobilisations au-delà de cette date. Voici les projets en question :

**Projet 3 : Stockage des SEU dans la zone définitive des égouts unitaires (ZDEU)**

**Projet 5 : Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la ZDEU**

**Projet 7 : Mise en œuvre du plan de gestion des infrastructures en période de précipitation**

**Projet 11 : Mise en œuvre du Plan de gestion des eaux pluviales**

La pleine mesure des engagements financiers à venir lorsque la mise en œuvre des ententes actuelles du PARO sera complétée demeure inconnue à l'heure actuelle. Les engagements financiers à venir et les demandes de financement supplémentaire seront précisés dans les rapports qui seront remis ultérieurement au Comité et au Conseil.

À eux deux, les gouvernements fédéral et provincial ont fourni 66 millions de dollars de financement pour appuyer les différents projets du Plan d'action de la rivière des Outaouais. Comme il a été indiqué ci-dessus, la Ville cherche à obtenir un tiers de la contribution financière de la part du gouvernement fédéral et un tiers de la part du gouvernement provincial pour l'aménagement du tunnel de stockage des égouts unitaires.

### RÉPERCUSSIONS RURALES

Aucune incidence sur les zones rurales n'est associée à la mise en œuvre des recommandations contenues dans le présent rapport.

### CONSULTATION

La consultation du public n'est pas nécessaire.

### COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Le présent rapport s'applique à l'échelle de la Ville.

### RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN JURIDIQUE

Il n'existe aucune entrave d'ordre juridique à recevoir le rapport.

### RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a pas de répercussions sur le plan de la gestion des risques associées à la réception du présent rapport.

### RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

La situation financière des divers projets du Plan d'action de la rivière des Outaouais en date du 31 octobre 2012 est présentée dans le document 1. En outre, les incidences financières entourant les exigences de financement du tunnel de stockage des égouts unitaires sont présentées dans le rapport ACS2013-PAI-INF-002.

### RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Aucune incidence sur l'accessibilité n'est associée au présent rapport.

### RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Le Plan d'action de la rivière des Outaouais et la stratégie sur le milieu aquatique à long terme contribueront à amoindrir l'impact des déversements dans la rivière des Outaouais et à l'atteinte des objectifs de la Stratégie environnementale de la Ville pour ce qui est de protéger le milieu aquatique. Les projets 1, 3 et 5, pris ensemble, permettront à la Ville de respecter toutes les exigences de la procédure F-5-5 du ministère de l'Environnement et de réduire de façon significative ses déversements d'E. coli dans la rivière des Outaouais.

### RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée à ce rapport.

### PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le Plan d'action de la rivière des Outaouais aura une incidence directe sur l'intendance environnementale, l'une des priorités stratégiques définies dans le mandat du Conseil pour 2010-2014, car il permettra de réduire les surverses d'égouts unitaires, d'atténuer les répercussions associées aux eaux pluviales et d'améliorer l'épuration des eaux usées.

Cette initiative s'inscrit dans chacun des trois objectifs stratégiques en matière d'intendance environnementale:

- GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales,
- GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels,
- GE3 – Réduire l'impact environnemental.

### DOCUMENT PERTINENT

Document 1 Projets du PARO et situation financière

### SUITE À DONNER

Que le Comité et le Conseil prennent connaissance du présent rapport.